

EXTRAIT DE DELIBERATION N°24

CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 13 novembre 2025

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 15
- Nombre de membres représentés : 6
- Quorum : 12

Réaménagement et extension des locaux

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-2 et. 712-3 ;
Vu le code de la commande publique ;*

Article 1

Le membres du conseil d'administration autorisent le Directeur de SUPMICROTECH à approuver et à signer tous les marchés de maîtrise d'œuvre, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de travaux afférents à cette opération d'un montant global de 4,5 M€.

Article 2

SUPMICROTECH, en qualité de maître d'ouvrage de l'opération, prendra à sa charge la part des financements non acquis.

VOTE :

- **Votants** : 21
- **Non-participations au vote** : 0
- **Abstentions** : 4
- **Suffrages exprimés** : 17
 - **Pour** : 16
 - **Contre** : 1

Fait à Besançon, le 13 novembre 2025



Pascal VAIRAC
Directeur de SUPMICROTECH

Pour le Directeur en déléguation,
Le Directeur des Services
de SUPMICROTECH - ENSMM
David MASPIN

Besançon, le 7 novembre 2025

A l'attention du directeur

Note d'impact sur le financement du projet d'extension et de réaménagement des locaux (mise à jour)

Synthèse :

Le périmètre financier global (hypothèse évolution moyenne des prix) : **4 455 321 TTC**

Les financements externes : **3 800 000 €** soit **85.3%** du projet

L'autofinancement (apport Supmicrotech) : **655 321 €** soit **14.7%** du projet

Les marchés publics

Désignation	Coût initial TTC
Architecte, bureau d'études et de contrôle, etc.	664 795.42
Travaux	3 212 896.58
Autres (assurance, équipements, aléas, tolérance chantier, 1%, etc.)	451 433.22
Actualisation des prix en cours de marché	126 195.35
Total	4 455 320.57

Les financements du projet

Les financements du projet par CRBFC et GBM sont fixes à hauteur de 3800 K€.

La part d'apports propres (autofinancement) de Supmicrotech sera fonction de la variation des indices des coûts de la construction. Deux sont envisagées. *A ce stade, l'hypothèse d'une évolution moyenne à 2.5% par an sur les travaux est retenue et crédible :*

	Hypothèse basse	Hypothèse retenue (évolution moyenne)	Hypothèse haute
CRBFC	2 600 000	2 600 000	2 600 000
GBM	1 200 000	1 200 000	1 200 000
SUPMICROTECH	630 384	655 321	779 314
Total	4 430 384	4 455 321	4 579 314

Les impacts budgétaires sur la période 2025-2028

		2023		2024		2025		2026		2027		2028	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
CPER GBM	1 200 000	58 494	50 657	133 102	93 075	1 008 404	200 000		536 691		319 577		
CPER CRBFC	2 600 000	0	0	0	0	2 600 000	0		1 700 000		605 309		294 691
Autofinancement	655 321	0	0	0	0	294 000		305 000	250 000	56 321	405 321		
Total	4 455 321	58 494	50 657	133 102	93 075	3 902 404	200 000	305 000	2 486 691	56 321	1 330 207	0	294 691

Pour la programmation budgétaire en crédits de paiement, une première projection positionne 58.5% des crédits sur l'exercice 2026. Cela s'explique par la construction du bâtiment Turing en première phase du programme.

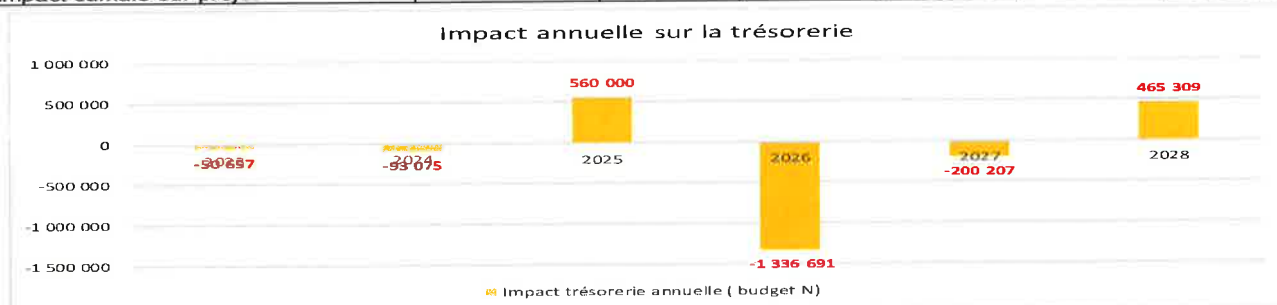
Pour l'exercice 2026, il conviendra d'être prudent sur l'ouverture parallèle d'opérations (recherche ou autre) d'envergure (type SAMI) afin de garantir la soutenabilité budgétaire. Le programme « extension » fera l'objet d'un pilotage spécifique et, au gré de son avancement, les impacts seront réévalués.

Pour les encaissements prévisibles des financeurs :

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encaissement des financements	0	0	760 000	1 150 000	1 130 000	760 000

Les impacts et les risques sur la trésorerie

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Impact trésorerie annuelle (budget N)	-50 657	-93 075	560 000	-1 336 691	-200 207	465 309
Impact cumulé sur projet	-50 657	-143 732	416 268	-920 423	-1 120 630	-655 321



Les exercices 2026 et 2027 verront une forte tension de la trésorerie. Le décalage entre les encaissements et les décaissements généreront de fortes avances de trésorerie qui pourront avoir une incidence sur l'indicateur de trésorerie. En 2026, le programme mobilisera l'équivalent de 25 jours de trésorerie. Les remontées et demandes d'avance auprès des financeurs devront être effectuées régulièrement pour garantir la fluidité de la trésorerie.

Les impacts sur le fonds de roulement et le résultat

Le prélèvement sur le fonds de roulement

La moyenne des fonds de roulement 2023 et 2024 était de 3966 K€. **Sur la base de l'hypothèse moyenne, le prélèvement sur le fonds de roulement sera de 655 K€ soit 16.5% du fonds de roulement moyen.** En l'état, l'autofinancement envisagé ne fragilise potentiellement pas le fonds de roulement. *La situation devra être réévaluée sur la base des comptes financiers des exercices à venir (niveau réel du fonds de roulement) et en fonction de l'évolution des coûts.*

Les dotations aux amortissements

Le bâtiment sera **comptablement** mis en service en 2028. Les dotations aux amortissements sur la part financée par CRBFC et GBM (financements externes de l'actif – FEA) seront neutralisées par une reprise de financement et donc sans incidence sur les résultats annuels et le fonds de roulement.

A partir de 2028, les dotations aux amortissements sur la part autofinancée (non neutralisée) participeront d'une logique de prélèvement sur le fonds de roulement via le résultat. Pour limiter l'impact, le choix retenu, hors mobilier et équipement informatique, sera d'autofinancer le lot « structure » dont la durée d'amortissement est de 50 ans :

	Hypothèse moyenne retenue	Hypothèse haute
Montant autofinancement*	655 321	779 314
Coût annuel dotation (2028-2078)	13 106	15 586

* Hors mobilier et haies arbustives

L'équipement mobilier et informatique sera autofinancé et doté aux amortissements à partir de 2027. La durée d'amortissement sera de 5 ans pour un coût annuel de dotation de 18440.00 euros

Projection, sur la base de l'hypothèse moyenne, des coûts annuels d'amortissement de l'opération :

	2027	2028-2031	2031-2078
Dotation « structure »	0	13 106	13 106
Dotation « équipement »	18 440	18 440	0
Total	18 440	31 546	13 106

Plan de financement

Montant global d'opération : 4,5 M€ TTC TDC

Part GBM	Part CRBFC	Part SUPMICROTECH
1,2 M€	2,6 M€	0,7 M€
26,7%	57,8%	15,5%